

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1569 - page 4910

78 - Yvelines

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Yvelines.

O2 EVENTS/ORGANISATION OSTÉOPATHIQUE EN ÉVÉNEMENTIELS.

Objet : promouvoir l'ostéopathie auprès de structures telles que des entreprises, des clubs sportifs, des associations ou toute autre entité susceptible de faire appel aux services d'un ou plusieurs ostéopathes DO ; les personnes seront prises en charge par des ostéopathes DO qualifiés et sélectionnés par le bureau et si nécessaire, nous intégrerons également un staff médical et paramédical qui peut être composé de kinésithérapeutes, médecins, podologues.

Siège social : 87, avenue Joseph Kessel, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

Date de la déclaration : 3 octobre 2014.